

APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALESCONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE D'UNE PARCELLE
CADASTRÉE CE N°19 D'UNE CONTENANCE DE 6 340 M²DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
ADMINISTRATION ET CITOYENNETÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Hôtel de Ville
Place Jean Delvainquier
BP 30109 – 59393
Wattrelos Cedex

DÉCISION

Nous, Maire de la ville de WATTRELOS,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2 du 27 mai 2020, portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal au Maire de WATTRELOS, transmise à Monsieur le Préfet du Nord le 29 mai 2020 ;

Considérant que la Commune a signé une convention d'occupation précaire de la parcelle cadastrée CE n° 19, lieudit le Winhoutte, avec Monsieur [REDACTED] le 19 novembre 2015 à effet du 1^{er} janvier 2016 ;

Considérant que la commune de Wattrelos, propriétaire de ladite parcelle a été sollicitée pour une reprise de l'occupation par Madame [REDACTED] ;

DÉCISIONS

ARTICLE 1 : D'accepter l'occupation, à titre précaire et révocable, de la parcelle cadastrée CE n°19 d'une contenance de 6 340 m² au bénéfice de Madame [REDACTED]

ARTICLE 2 : Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention entre les parties. Elle est acceptée moyennant redevance annuelle de 150 euros, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction annuellement sans pouvoir excéder 12 ans.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal. Cette décision sera publiée sur le site internet de la Commune.

La présente décision est rendue exécutoire et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Wattrelos, le
Le Maire,

19 DEC. 2025

Dominique BAERT



Fait à Wattrelos, le 17 décembre 2025

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Dominique BAERT